

Décision

Générale

colonial

Décision n° 294 11 mars 1952

n° 294 11

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date de publication
11 mars 1953

Date du numéro
1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

MM. Ahmed Farah et Assowe Ali, infirmiers auxiliaires 10e échelon du Service de Santé, qui ont subi avec succès les épreuves du brevet ordinaire d'infirmier, sont intégrés dans le cadre local en qualité d'infirmiers 11e échelon pour compter du 1er janvier 1953.